

SUIVI TRIMESTRIEL REGIONAL FILIÈRE CONSTRUCTION



JUIN 2023



- Alors que l'activité entretien-rénovation marque le pas au 1^{er} trimestre 2023, l'incertitude entoure les entreprises du bâtiment

Évolution de l'activité entretien-rénovation au premier trimestre par rapport au premier trimestre de l'année précédente (base 100 en 2017)

Unités : évolution par rapport à n-1 en base 100 à 2017



Solde d'opinion des entreprises du bâtiment sur l'évolution de leur montant de facturation dans l'entretien-rénovation

Unité : solde d'opinion* (en %)



*Les données pour le deuxième trimestre 2020 n'ont pu être diffusées, le taux de réponse à l'enquête (réalisée en avril 2020 pour ce trimestre) étant extrêmement faible du fait du confinement strict.

Niveau trimestriel du carnet de commandes en entretien-rénovation (en semaines) des entreprises de Bâtiment



Source : réseau des CERC

+0,5%

de volumes de travaux facturés par les entreprises du bâtiment au T1 2023 par rapport au T1 2022

- La tendance trimestrielle s'avère identique dans les segments résidentiel et non-résidentiel (+0,5%).

En montant de facturation, l'entretien-rénovation progresse de +6,2% au 1^{er} trimestre 2023 par rapport au 1^{er} trimestre 2022 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais cette hausse est gonflée par la forte inflation des prix constatée dans le pays depuis un an (l'index BT50 de l'INSEE, qui reflète l'évolution des coûts dans l'entretien-rénovation, a par exemple grimpé de +5,7% en un an au 1^{er} trimestre 2023). Corrigée de l'effet prix, l'évolution de l'activité entretien-rénovation ressort à +0,5% ce trimestre, plus faible progression trimestrielle depuis la reprise post-covid.

-4%

de soldes d'opinion des entreprises du bâtiment sur l'évolution de leur montant de facturation en entretien-rénovation au 2^{ème} trimestre 2023

Depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, l'opinion des entreprises du Bâtiment sur leur activité future fluctue entre inquiétude claire et optimisme prudent, témoignant de l'incertitude et du manque de vision qui règnent sur le marché de l'entretien-rénovation. À ce titre, si 83% des entreprises du Bâtiment de la région jugent leur niveau d'activité bon ou très bon au 1^{er} trimestre 2023, plus haut niveau de satisfaction depuis l'arrivée du Covid, ce score est à interpréter par ce qui était attendu (presque 30% des entreprises anticipaient une baisse de leur activité au 1^{er} trimestre 2023) plutôt que par un niveau brut d'activité.

De fait, malgré une progression de +9 points par rapport au trimestre précédent, le solde d'opinion sur les perspectives d'activité reste nettement en-dessous de sa moyenne longue période ce trimestre

12,7 semaines

de carnet de commandes au T1 2023

Parmi les signaux d'inquiétude qui entourent l'activité entretien-rénovation, le niveau du carnet de commandes a toute sa place : celui-ci s'effrite progressivement depuis plus d'un an (1,5 semaines de perdues entre le 1^{er} trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre 2023), les signatures de devis n'étant pas suffisantes pour compenser l'écoulement des chantiers « accumulés » depuis plusieurs mois par les problèmes d'approvisionnement.

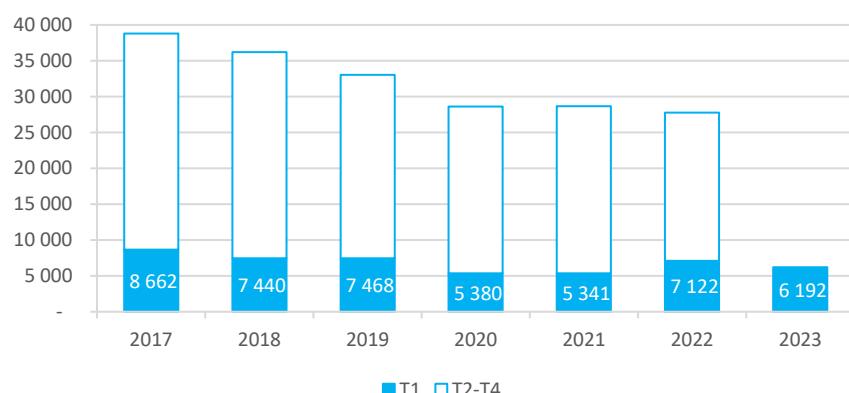




➤ La construction résidentielle neuve continue de décrocher

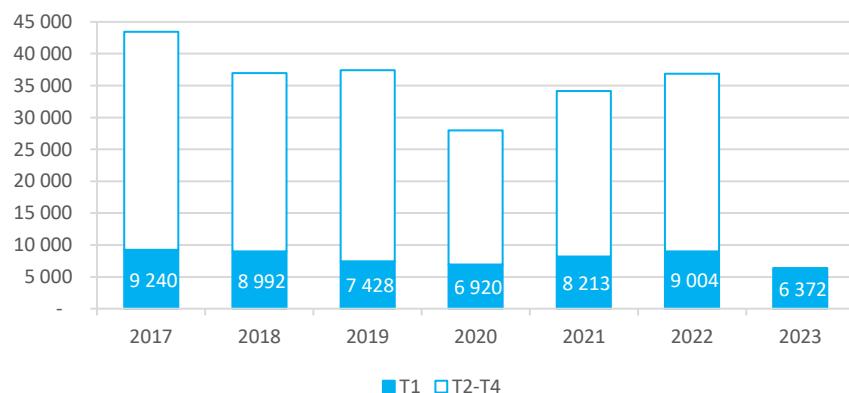
Nombre de logements mis en chantier au cours du 1 ^{er} trimestre 2023		Évol. par rapport au T1 2022
Total logements commencés	6 190	-13% ▼
Individuel pur	1 765	-9% ▼
Individuel groupé	635	-35% ▼
Collectif	3 790	-10% ▼

Nombre de logements neufs mis en chantier au 1^{er} trimestre puis sur le reste de l'année depuis 2017



Nombre de logements autorisés au cours du 1 ^{er} trimestre 2023		Évol. par rapport au T1 2022
Total logements autorisés	6 370	-29% ▼
Individuel pur	1 580	-39% ▼
Individuel groupé	795	-38% ▼
Collectif	3 995	-22% ▼

Nombre de logements neufs autorisés au 1^{er} trimestre puis sur le reste de l'année depuis 2017



Source : SDES, Sit@del en date réelle estimée

-13%

de logements neufs mis en chantier au T1 2023 par rapport au T1 2022

Les mises en chantier de logements neufs ont reculé de -13% au 1^{er} trimestre 2023 par rapport à un an plus tôt. Si le relatif haut niveau du 1^{er} trimestre 2022 induit un potentiel « effet de base », la construction résidentielle neuve s'inscrit en réalité dans une nette trajectoire descendante : au cumul sur douze mois, les démarriages de chantier ont ainsi fondu de -12% par rapport aux douze mois précédents, qui affichaient déjà des volumes peu flatteurs. La hausse des coûts de construction, les problèmes d'approvisionnement ou de main d'œuvre et le recul de la demande sont autant de difficultés qui s'accumulent depuis plusieurs mois et entravent un secteur qui représente deux-tiers de l'activité construction neuve dans la région.

- La dynamique baissière est visible sur l'ensemble des marchés résidentiels : le segment collectif perd ainsi 10% de mises en chantier entre le 1^{er} trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre 2023 (-13% sur douze mois glissants) quand l'individuel pur cède 9% de son volume du 1^{er} trimestre 2022 (-6% au cumul sur douze mois) et l'individuel groupé dégringole de -35% (-15% sur douze mois).

-29%

de logements autorisés au T1 2023 par rapport au T1 2022

Les autorisations de logements neufs continuent elles aussi de plonger : moins de 7 000 logements ont été autorisés à la construction au 1^{er} trimestre 2023 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, plus faible volume trimestriel depuis le confinement du printemps 2020. Si, sur douze mois, la baisse des autorisations semble atténuée (-2% par rapport à un an plus tôt), cela est essentiellement dû à un afflux de demandes enregistrées au premier semestre 2022 en prévision de plusieurs échéances réglementaires. Le climat dans la construction résidentielle neuve s'avère donc plutôt morose.

- Le décrochage des autorisations s'observe sur l'ensemble des marchés résidentiels : le collectif se contracte de -22%* entre le 1^{er} trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre 2023 quand l'individuel pur fond de -39% (-24% sur douze mois) et l'individuel groupé s'érode de -38% (-17% au cumul sur les douze derniers mois) sur la même période. Ces derniers segments, gourmands en foncier, sont à ce titre symptomatiques du changement de paradigme en cours dans le secteur de la construction, forcé par un contexte réglementaire qui incite de plus en plus à la sobriété foncière.

*Les autorisations de logements collectifs ont progressé de +10% sur les douze derniers mois, le segment collectif étant le principal concerné par les échéances réglementaires ayant amené un afflux de demandes au 1^{er} semestre 2022.





➤ Gros coup de frein sur le marché du logement neuf

La commercialisation de logements neufs au cours du 1 ^{er} trimestre 2023		Évol. par rapport au T1 2022
Total logements mis en vente	1 780	-12% ▼
Total logements réservés	1 860	-47% ▼
Total logements disponibles	10 645	+13% ▲

-12%

de logements neufs mis en vente au T1 2023 par rapport au T1 2022

Nombre de logements neufs (collectifs et individuels groupés) mis en vente au 1^{er} trimestre puis sur le reste de l'année depuis 2017

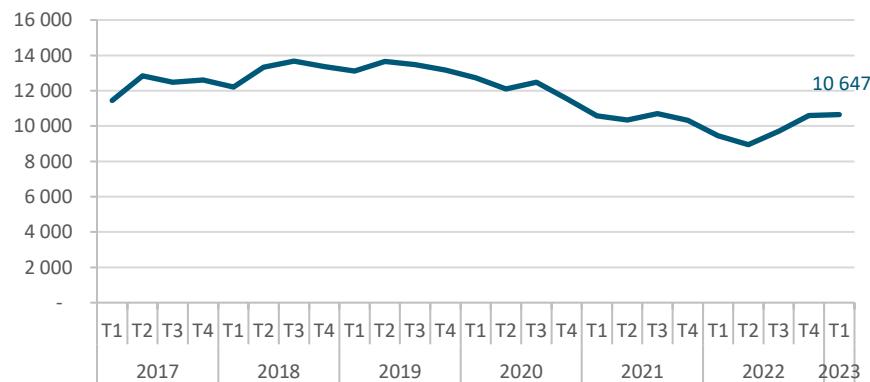


Nombre de logements neufs (collectifs et individuels groupés) réservés au 1^{er} trimestre puis sur le reste de l'année depuis 2017



Évolution de l'encours disponible de logements neufs (collectifs et individuels groupés) à la fin de chaque trimestre depuis 2017

Unité : nombre de logements



Source : ECLN

-47%

de logements neufs réservés au T1 2023 par rapport au T1 2022

Si l'offre en logements neufs se contracte donc nettement, la demande quant à elle s'effondre complètement : moins de 1 900 logements neufs ont été réservés au 1^{er} trimestre 2023 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, de loin le plus faible volume trimestriel jamais enregistré dans la région (aucun trimestre ne s'était terminé sous la barre des 2 000 réservations depuis 2005). La demande est en effet bloquée par un contexte économique dégradé, les ménages étant pris en étau entre un pouvoir d'achat amputé par une inflation record et une hausse importante des prix de commercialisation (le prix moyen au m² des logements neufs a grimpé de +10% en deux ans). À cela s'ajoute une difficulté d'accès aux crédits accrue par la hausse rapide des taux d'intérêts, la réglementation du taux d'usure et des conditions d'octroi plus strictes de la part des banques. Le refus de crédit de la part des banques et/ou un arbitrage des dépenses plus contraint pousse ainsi les ménages à reporter voire abandonner leurs projets immobiliers.

+13%

de logements neufs disponibles à la vente au T1 2023 par rapport au T1 2022

L'atonie de la demande entraîne mécaniquement une reconstitution de l'encours disponible : le nombre de logements en vente se maintient au-dessus de la barre des 10 000 unités pour le deuxième trimestre consécutif. Ce stock qui commence de nouveau à s'accumuler ne permet pas aux promoteurs de renouveler leur offre et bride leur capacité à lancer de nouveaux programmes.



➤ La construction non-résidentielle neuve est bien orientée ce trimestre

La construction neuve de locaux au cours du 1 ^{er} trimestre 2023		Évol. par rapport au T1 2022
Surface totale commencée	420 450 m ²	+12% ▲
Surface totale autorisée	629 600 m ²	-6% ▼

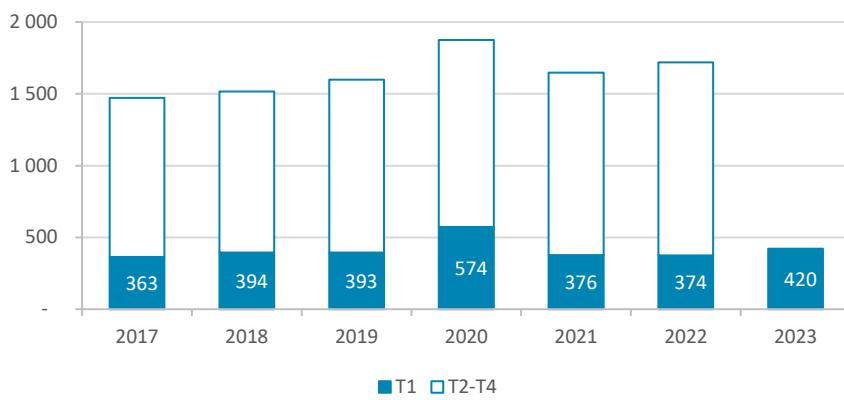
+12%

de surface non-résidentielle mise en chantier au T1 2023 par rapport au T1 2022

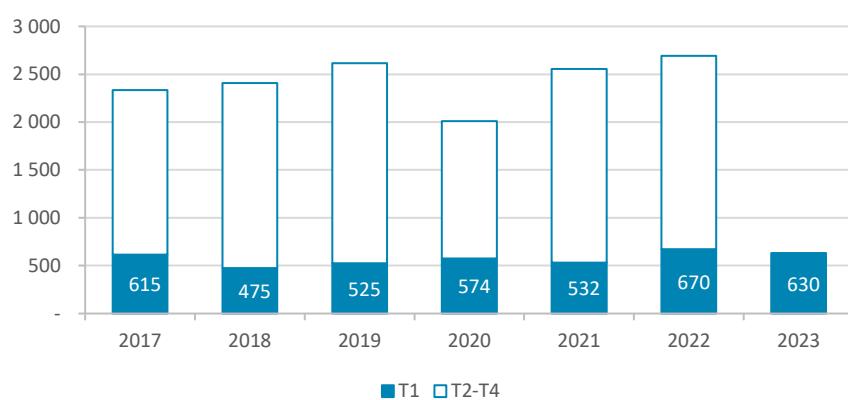
Plus de 420 000 m² de locaux non-résidentiels ont été mis en chantier au 1^{er} trimestre 2023 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, un total en hausse de +12% par rapport au 1^{er} trimestre 2022 et de +7% au cumul sur les douze derniers mois. La tendance semble donc favorable pour la construction non-résidentielle neuve, qui pèse un tiers du chiffre d'affaires de la construction neuve en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- Sinistrés durant les années Covid, les locaux d'hébergement-hôtellerie, les bureaux, les commerces et les services publics voient leurs surfaces mises en chantier exploser ce trimestre, retrouvant voir dépassant parfois leurs niveaux d'avant-crise. À l'inverse, les entrepôts, qui se sont multipliés dans le sillage de la crise pandémique, reculent nettement pour renouer avec leur niveau moyen pré-covid.

Surface non-résidentielle neuve (en milliers de m²) mise en chantier au 1^{er} trimestre puis sur le reste de l'année depuis 2017



Surface non-résidentielle neuve (en milliers de m²) autorisée au 1^{er} trimestre puis sur le reste de l'année depuis 2017



-6%

de surface non-résidentielle autorisée au T1 2023 par rapport au T1 2022

Près de 630 000 m² de locaux non-résidentiels ont été autorisés au 1^{er} trimestre 2023 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Si cela représente une baisse de -6% par rapport à un an plus tôt, cela est surtout dû à l'effet de base d'une année 2022 particulièrement dynamique. En volume, les autorisations de ce trimestre restent ainsi relativement élevées en regard des années précédentes, malgré un contexte réglementaire et politique peu favorable.

- À part pour les locaux d'artisanat et les bureaux, qui déclinent nettement ce trimestre, même par rapport à la période pré-covid, tous les autres secteurs d'activité suivent la même trajectoire, à savoir une légère diminution des autorisations par rapport à l'année 2022 exceptionnelle mais des volumes qui se maintiennent au-dessus de leurs niveaux d'avant-crise.





➤ Un volume d'activité en légère croissance dans les Travaux Publics

L'activité dans les Travaux Publics au 1 ^{er} trimestre 2023	Évol. en valeur du CA du trimestre par rapport au T1 2022	Évol. en volume du CA du trimestre par rapport au T1 2022	Niveau du carnet de commandes et évol. par rapport au T1 2021
Ensemble	+6,5% ▲	+1,6% ▲	0,0 mois ►
Terrassement	+3,1% ▲	-1,8% ▼	8,3 mois ▲
Route	+8,7% ▲	+3,8% ▲	7,4 mois ►
Canaliseurs	+10,5% ▲	+5,6% ▲	8,1 mois ▲
Génie Civil	+3,1% ▲	-1,8% ▼	13,7 mois ▼
Électricité	+6,3% ▲	+1,4% ▲	7,3 mois ▲

Évolution de l'activité Travaux Publics au premier trimestre par rapport au premier trimestre de l'année précédente (base 100 en 2017)

Unité : évolution par rapport à n-1 en base 100 à 2017



Niveau trimestriel du carnet de commandes (en mois) des entreprises de Travaux Publics



+6,5%

d'augmentation du chiffre d'affaires entre le T1 2022 et le T1 2023 pour les entreprises de Travaux Publics

Le chiffre d'affaires Travaux Publics a progressé de +6,5% au 1^{er} trimestre 2023 par rapport au 1^{er} trimestre 2022 en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais la forte inflation que connaît le pays depuis plus d'un an (l'index TP01 de l'INSEE, qui reflète l'évolution des coûts dans l'activité Travaux Publics, a par exemple grimpé de +5,0% en un an au 1^{er} trimestre 2023) cache un bilan en réalité plus nuancé. Corrigée de l'effet prix, la hausse d'activité se limite ainsi à +1,6% ce trimestre.

- En volume de travaux, l'activité ressort dynamique pour les canaliseurs et les routiers ce trimestre (respectivement +5,6% et +3,8% par rapport au 1^{er} trimestre 2022). À l'inverse, le volume de facturation s'érode dans le terrassement et le génie civil (-1,8% de travaux facturés entre le 1^{er} trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre 2023).

8,6 mois

de carnet de commandes pour les entreprises de Travaux Publics au T1 2023

Avec 8,6 mois de travail garanti au 1^{er} trimestre 2023 pour les entreprises de Travaux Publics de la région, les carnets progressent de presque 1 mois et demi par rapport au trimestre précédent et retrouvent leur niveau record du 1^{er} trimestre 2022. Alors que l'agenda se vidait progressivement des chantiers « accumulés » par les problèmes d'approvisionnement, au point d'atteindre en fin d'année 2022 son point le plus bas depuis début 2021, les prises de commandes du trimestre ont semble-t-il été dynamiques et permis de reconstituer le carnet de commandes à un niveau satisfaisant.

- Les carnets de commandes progressent dans tous les métiers, à part dans le génie civil. Mais c'est ce dernier qui possède l'agenda le plus garni.

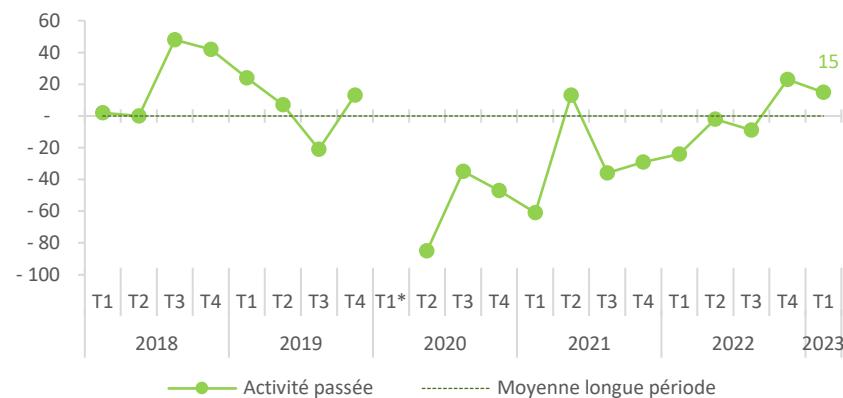




➤ Le moral des chefs d'entreprises de Travaux Publics reste positif mais l'inquiétude guette

Évolution de l'opinion des chefs d'entreprises de Travaux Publics sur leur activité récente

Unité : solde d'opinion* (en %)



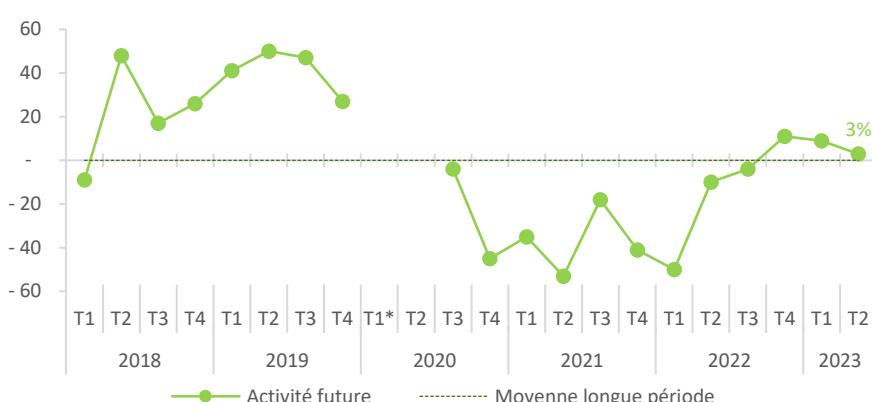
+15%

de soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité récente au T1 2023

Selon la dernière enquête trimestrielle menée par la Fntp, 36% des entreprises de Travaux Publics de la région indiquent avoir vu leur activité progresser au 1^{er} trimestre 2023 (contre 21% indiquant une activité en diminution). Si ce score baisse de 3 points par rapport au trimestre précédent, il reste cependant largement supérieur à sa moyenne longue période, signe d'un jugement qui reste plutôt optimiste (le solde d'opinion se maintient ainsi en territoire positif pour le deuxième trimestre consécutif, enchaînement qui n'avait plus été observé depuis le début d'année 2019).

Évolution de l'opinion des chefs d'entreprises de Travaux Publics sur leur activité future

Unité : solde d'opinion* (en %)



+3%

de soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité envisagée au T2 2023

En ce qui concerne l'activité du 2^{ème} trimestre 2023, les entreprises de Travaux Publics de la région sont 16% à anticiper une augmentation (contre 13% une diminution), une proportion qui s'amenuise depuis deux trimestres. De fait, le solde d'opinion sur l'activité future régresse de 6 points ce trimestre, signe d'une inquiétude qui commence à poindre. Pour preuve, malgré un carnet de commandes qui s'est nettement reconstitué sur le dernier trimestre, près de la moitié des entreprises interrogées s'inquiètent d'une demande insuffisante dans les mois à venir, une proportion en hausse de +29 points par rapport au trimestre précédent.

Une demande jugée insuffisante est d'ailleurs la principale inquiétude des entreprises de Travaux Publics de la région pour les mois à venir, alors que les contraintes d'approvisionnement disparaissent (seules 1% des entreprises remontent encore une insuffisance de matériel fin mars 2023) et que les craintes d'une insuffisance de personnel ne concernent plus qu'un tiers des entreprises interrogées* (contre encore deux tiers le trimestre précédent).

*À noter que la diminution des inquiétudes sur la main d'œuvre est plus due à une équipe jugée désormais dimensionnée à l'activité prévue qu'à une amélioration sur le front des embauches.

*Pendant la période de confinement général, l'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics d'avril 2020, dont la collecte a été réduite à internet uniquement, a pâti d'un taux de réponse extrêmement faible et ses résultats n'ont pas pu être diffusés. Le taux de réponse à l'enquête s'est ensuite redressé en juillet, la collecte ayant été menée à nouveau par internet et par envoi postal (questionnaire papier).





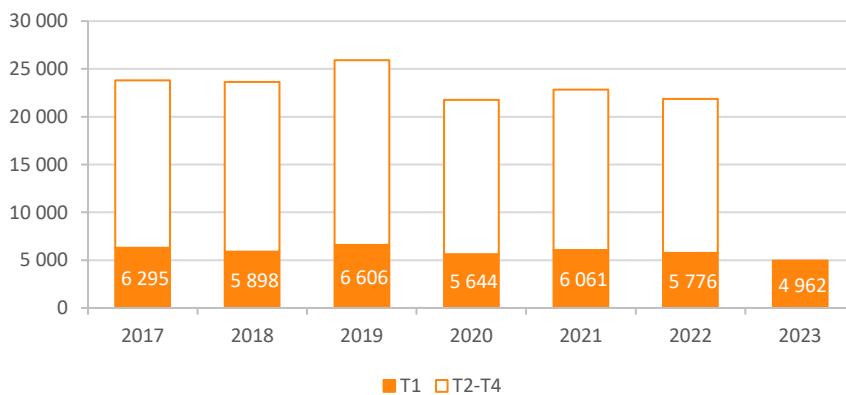
➤ La production de matériaux s'érode

La production de matériaux au 1 ^{er} trimestre 2023		Évol. par rapport au T1 2022
Production de BPE	877 735 m ³	-4%
Production de granulats	4 962 kT	-14%

Production de BPE (en m³) au 1^{er} trimestre puis sur le reste de l'année depuis 2017



Production de granulats (en kT) au 1^{er} trimestre puis sur le reste de l'année depuis 2017



-4%

de BPE produits au T1 2023 par rapport au T1 2022

La production de BPE recule de -4% au 1^{er} trimestre 2023 par rapport au 1^{er} trimestre 2022 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et de -2% sur douze mois glissants. Dans un climat morose pour le secteur du Bâtiment, notamment dans la construction neuve, la livraison de BPE s'en retrouve affectée, avec un cubage produit relativement faible par rapport aux premiers trimestres précédents (hors 2020).

-14%

de granulats produits au T1 2023 par rapport au T1 2022

La production de granulats connaît un fléchissement plus important encore ce trimestre, à -14% (-7% au cumul sur les douze derniers mois). Le tonnage de granulats produit s'affiche ainsi à un de ses plus bas niveaux trimestriels depuis 2008, signe d'une activité qui s'érode clairement.





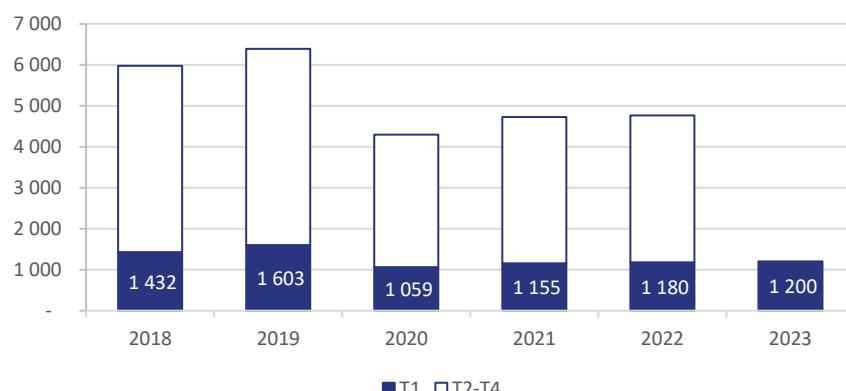
➤ Toujours pas de sursaut pour la Commande Publique

Nombre d'appels d'offres publiques de Travaux publiés au cours du 1 ^{er} trimestre 2023		Évol. par rapport au T1 2022
Total AO Travaux publiés	1 200	+2% ▲
dont TP*	591	+4% ▲
dont Bâtiment*	591	-4% ▼
dont pôle local (communes, EPCI, syndicats, etc.)	730	+2% ▲
dont conseils territoriaux (conseils départementaux et régional)	87	+23% ▲
dont État	117	-19% ▼
dont autres (bailleurs, opérateurs publics, santé, etc.)	267	+6% ▲

Montant des marchés publics de Travaux publiés au cours du 1 ^{er} trimestre 2023		Évol. par rapport au T1 2022
Total AO Travaux publiés	1 536 M€	-17% ▼
dont TP*	296 M€	-56% ▼
dont Bâtiment*	370 M€	-41% ▼
dont pôle local (communes, EPCI, syndicats, etc.)	878 M€	+4% ▲
dont conseils territoriaux (conseils départementaux et régional)	104 M€	+18% ▲
dont État	153 M€	-67% ▼
dont autres (bailleurs, opérateurs publics, santé, etc.)	296 M€	-33% ▼

*Une partie des appels d'offre recouvre les deux secteurs d'activité sans distinction, et n'ont donc pas pu être recensé ici.

Nombre d'appels d'offres publiques de Travaux publiés au 1^{er} trimestre puis sur le reste de l'année depuis 2018



Montant des marchés publics de Travaux publiés au 1^{er} trimestre puis sur le reste de l'année depuis 2018



+2%

d'appels d'offres publiques de travaux publiés au T1 2023 par rapport au T1 2022

Le nombre de marchés publics de travaux commandés en Provence-Alpes-Côte d'Azur ne décolle pas ce trimestre (+2% par rapport au 1^{er} trimestre 2022) et reste bloqué à son niveau Covid.

- Dans le détail, les marchés Bâtiment s'affichent en baisse de -4% ce trimestre (-3% au cumul sur les douze derniers mois) alors que les marchés Travaux Publics progressent de +4% sur la même période (+6% sur les douze derniers mois). Le nombre de marchés publiés n'évolue guère chez les collectivités locales (+2% sur le trimestre, +4% sur les douze derniers mois), mais progresse nettement du côté des conseils territoriaux, notamment sur les trois derniers mois (+23% sur le trimestre, mais seulement +2% au cumul sur douze mois). L'État semble quant à lui réduire la voilure (-19% de marchés publiés ce trimestre par rapport au 1^{er} trimestre 2022, -22% sur douze mois).

Les montants des travaux fléchissent eux franchement (-17% en un an), par rapport à une année 2022 certes marquée par la forte hausse des montants accordés, mais également par rapport aux années pré-covid, signe d'une gestion des coûts plus contrainte de la part des acheteurs publics.

- L'enveloppe accordée aux marchés publics diminue à la fois pour le Bâtiment et les Travaux Publics. En revanche, les investissements progressent significativement du côté des collectivités, locales (+4% sur le trimestre et +10% sur les douze derniers mois) comme territoriales (+18% sur trois mois et +38% sur douze mois). Ces dernières semblent bénéficier d'un transfert des investissements depuis l'État (via probablement des dotations à l'investissement améliorées), ce dernier ayant dans le même temps considérablement réduit ses achats publics.

Source : Vecteur Plus

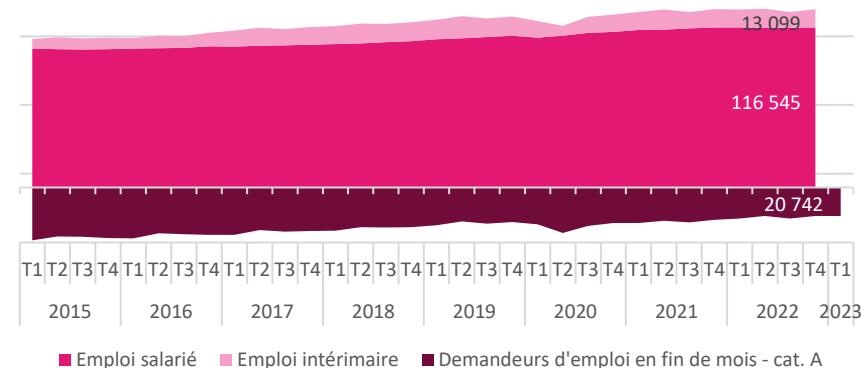




➤ Fin de la croissance de l'emploi dans la Construction

Emploi dans la Construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur		Évol. un an
Nombre de postes salariés (à fin décembre 2022)	116 545	+0% ►
Nombre d'intérimaires (en équivalent temps plein – à fin décembre 2022)	13 099	-1% ►
Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (Catégorie A – à fin mars 2023)	20 742	-8% ▼

Nombre de postes salariés, d'intérimaires (en équivalent temps plein) et de demandeurs d'emploi (catégorie A) à chaque fin de trimestre depuis 2015 dans la Construction



Alors que le nombre de postes salariés dans la Construction a progressé sans interruption depuis sept ans, même lors de la crise Covid, la croissance de l'emploi salarié a décéléré en 2022 jusqu'à quasiment s'arrêter en fin d'année (+0,1% de postes salariés dans la Construction fin 2022 par rapport à fin 2021). L'emploi intérimaire, variable d'ajustement de la main d'œuvre pour les entreprises de la Construction et marqueur avancé de la création d'emplois, se réduit également en 2022, s'affichant fin décembre 2022 légèrement en-dessous de son niveau de fin 2021 (-1%). Ces signaux montrent à première vue un moindre besoin en main-d'œuvre de la part des entreprises de la Construction dans un contexte de ralentissement de l'activité.

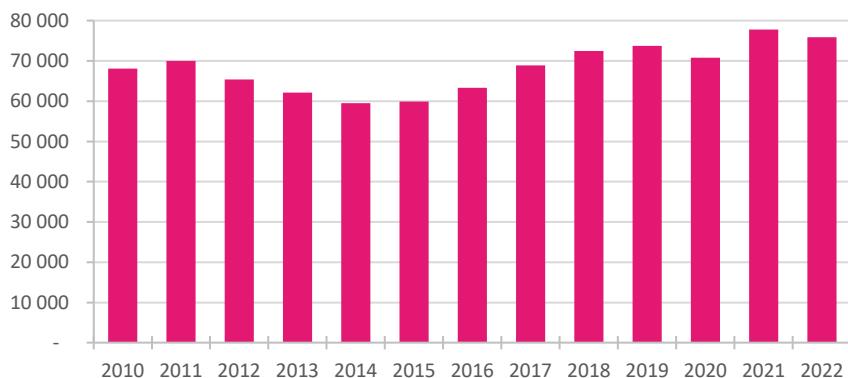
Ce constat se confirme lorsque l'on se penche sur les déclarations préalables à l'embauche recensées en 2022 dans la région dans le secteur de la Construction, qui cèdent -2% de leur volume de 2021 (année certes exceptionnelle avec un nombre d'embauches au plus haut depuis 2007). La chute est plus drastique encore pour les contrats provisoires (-12% pour les CDD de moins d'un mois, -5% pour les CDD de plus d'un mois). Toutefois, si ce recul des embauches, notamment en contrats provisoires, peut traduire un ralentissement de l'activité, ce n'est pas si évident à affirmer. En effet, l'augmentation du nombre d'embauches prévues en CDI peut au contraire témoigner d'une certaine tension sur le marché de l'emploi, où le manque de ressources devient tel qu'il pousse les entreprises à sécuriser leurs embauches en proposant directement des postes pérennes aux candidats.

Cette tension se confirme lorsque l'on regarde du côté des demandeurs d'emploi : dans la Construction, le nombre de demandeurs d'emploi en Catégorie A (c'est-à-dire les personnes sans activité et tenues de chercher un emploi) a chuté de -8% entre fin mars 2022 et fin mars 2023, et de -26% depuis l'été 2020. Soit un renfort de main-d'œuvre disponible qui s'amenuise de plus en plus.

L'emploi dans la Construction semble donc atteindre un palier, les entreprises faisant face à la fois à un ralentissement de l'activité, une hausse non négligeable des coûts de main-d'œuvre (la masse salariale du secteur Construction a par exemple progressé quatre fois plus vite que le nombre de postes salariés depuis l'été 2021), mais surtout à un assèchement considérable du potentiel de recrutement.

Déclarations préalables à l'embauche dans la Construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2022			Évol. par rapport à 2021
Nombre total de DPAE	75 847	-2%	▼
dont CDD courte durée (moins d'un mois)	9 766	-12%	▼
dont CDD longue durée (plus d'un mois)	27 642	-5%	▼
dont CDI	38 439	+2%	▲

Nombre de déclarations préalables à l'embauche recensées annuellement dans la Construction depuis 2010



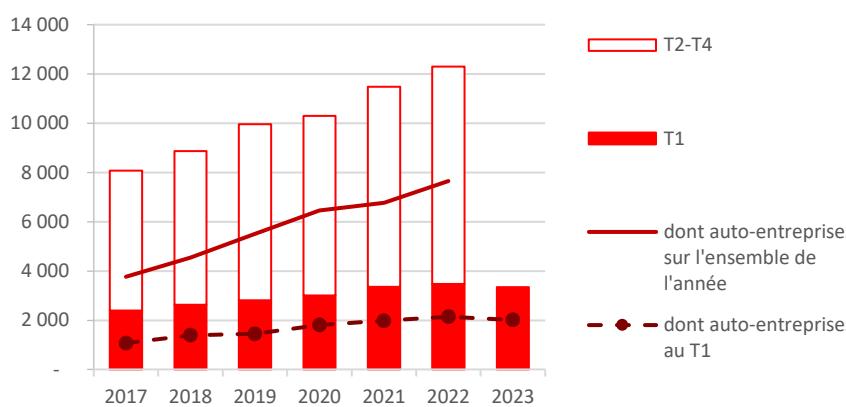


- La création d'entreprises de la Construction ralenti alors que les défaillances remontent en flèche

Les créations d'entreprises au cours du 1 ^{er} trimestre 2023		Évol. par rapport au T1 2021
Nombre d'entreprises de la Construction créées	3 340	-4% ▼
dont autoentreprises	2 019	-6% ▼

Nombre d'entreprises de la Construction créées au 1^{er} trimestre puis sur le reste de l'année depuis 2017

Source : INSEE – données brutes



-4%

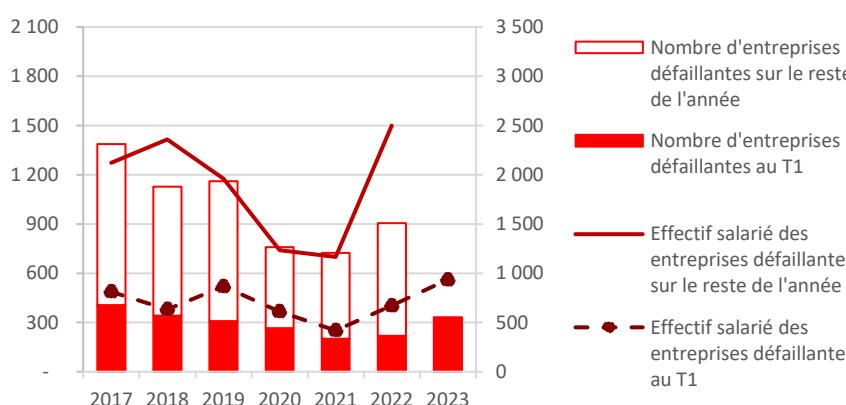
d'entreprises de la Construction créées au T1 2023 par rapport au T1 2022

La dynamique de créations d'entreprises dans le secteur de la Construction marque un léger ralentissement ce trimestre : -4% d'entreprises immatriculées au 1^{er} trimestre 2023 par rapport au 1^{er} trimestre 2022. La dynamique reste positive sur un an (+5% d'entreprises créées au cumul sur les douze derniers mois par rapport à un an plus tôt), mais ce fléchissement semble indiquer une conjoncture moins favorable qu'il y a quelques mois. L'inversion de tendance est même plus marquée pour les immatriculations avec le statut d'auto-entrepreneurs (-6% sur le 1^{er} trimestre 2023 par rapport au même trimestre de l'année précédente, mais encore +9% sur douze mois), signe d'une confiance qui se dégrade dans le secteur de la Construction.

Les défaillances d'entreprises au cours du 1 ^{er} trimestre 2022		Évol. par rapport au T1 2021
Nombre d'entreprises de la Construction sous le coup de procédures judiciaires	333	+51% ▲
Effectif salarié concerné par ces défaillances	935	+39% ▲

Nombre d'entreprises de la Construction sous le coup de procédure judiciaires au 1^{er} trimestre puis sur le reste de l'année depuis 2017

Source : Banque de France



+51%

de défaillances d'entreprises de la Construction au T1 2023 par rapport au T1 2022

Après être tombée à un niveau historiquement bas en 2020 et 2021, la courbe des défaillances d'entreprises de la Construction est repartie à la hausse en 2022 et continue de grimper au 1^{er} trimestre 2023 : avec déjà 333 procédures engagées entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2023, les défaillances sont supérieures de plus de 50% à leur niveau du 1^{er} trimestre 2022. Au cumul sur les douze derniers mois, les défaillances sont en hausse de +37% et atteignent un volume sur douze mois qui n'avait plus été observé depuis le déclenchement de la pandémie.

Si cette hausse semble logique après deux « années Covid » où le ralentissement du fonctionnement des juridictions commerciales pendant les confinements et le « quoi qu'il en coûte » gouvernemental ont offert une bouffée d'oxygène aux entreprises du pays, cette tendance à la hausse a toutefois de quoi inquiéter. La fin des dispositifs de soutien (fonds de solidarité, aide au chômage partiel, prêt garanti par l'État – PGE – et divers remises et reports d'impôts et cotisations) et le début du remboursement des prêts, impôts et cotisations semblent en effet fragiliser de plus en plus des entreprises déjà confrontées à un contexte macroéconomique peu favorable.



Avec le concours des Membres de la CERC



Et avec le concours des Membres du GIE Réseau des CERC



Sources utilisées dans cette note de conjoncture :

- SDES, Sit@del2
- SDES, ECLN
- Réseau des CERC, résultats enquête entretien-rénovation
- Enquête trimestrielle FNTP/INSEE
- Enquête trimestrielle FRTP/CERC PACA
- UNICEM
- ACOSS-URSSAF et URSSAF
- DARES
- Pôle emploi
- INSEE
- Banque de France
- Double Trade

